

Une nécessité pour Saint-Cyr : accueillir une population jeune

La situation de la ville analysée par le « bilan social 2014 » (disponible auprès du CCAS) montre que nous avons l'indice de vieillissement le plus élevé du département : rapport entre les personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans : 117,2 (Joué 80,8 ; Tours 75 . St Avertin 71,2 . Chambray 69).

87,85 % des personnes âgées de 80 ans et plus vivent encore à domicile dont 41 % seules.

Les moins de 18 ans : 16,8 % de la population, représentent le pourcentage le plus faible du département, dont la moyenne est de 21,1 %.

Beaucoup de personnes âgées, peu de jeunes.

Si vieillir est chose naturelle (si possible dans de bonnes conditions !), il faut tout mettre en place pour accueillir une population jeune.

Or la politique urbaine de la majorité municipale est hostile à un accueil des primo-arrivants.

Prix prohibitifs des parcelles de terrain, superficie minimale exagérée, manque de logements sociaux à prix réellement bas, empêchent les jeunes couples de s'installer à St Cyr. Dans le futur espace Ménardière 2 (entre route de Rouziers et rue Ampère), le nombre de maisons de ville est notoirement insuffisant.

Il est fort à parier que ces 1500 nouveaux habitants ne feront guère baisser les statistiques et que les jeunes (enfants, ados, jeunes adultes) seront très peu nombreux. Une preuve : aucune école n'est prévue dans ce secteur, le Maire compte sur l'accueil de la ville de Tours pour scolariser les enfants.

La population stagne (autour de 16 000) depuis l'an 2000. Et pourtant, des immeubles ont remplacé des pavillons, la superficie des terres cultivées a diminué.

Il faut changer radicalement de politique urbaine afin de permettre au plus grand nombre de jeunes d'habiter et de vivre à St Cyr : ils seront l'AVENIR.

Les élus de la liste Saint-Cyr Plurielle